



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique forestière

Question orale n° 1611

Texte de la question

M. François Deluga attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les fortes attentes des sylviculteurs aquitains, qui, à bout de souffle, renouvellent leur appel à l'État et plaident en faveur d'une politique forestière leur offrant de véritables perspectives. La question de l'assurance reste une préoccupation majeure et la fiscalité forestière est à reconsidérer afin d'encourager l'investissement et garantir les risques. Les interrogations demeurent également sur l'accompagnement financier des sylviculteurs dans leurs opérations de reboisement en 2012. Les professionnels de la forêt attendent ainsi des réponses concrètes et chiffrées quant à la prolongation du plan chablis sur les deux prochaines années, afin de répondre à leurs obligations légales. Par ailleurs, localement, ils déplorent de ne pas être entendus par les services de l'État dans la lutte phytosanitaire qu'ils mènent contre les scolytes et les chenilles processionnaires, dont l'attaque cumulée a ravagé 30 000 hectares.

Données clés

Auteur : [M. François Deluga](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1611

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12385

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 novembre 2011

Question retirée le : 20 décembre 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)